

Les Différents Types de Kufr (Mécréances)

Source: Al-Firdous, Ltd. UK
Avec l'aimable autorisation de: Islaam.com

Traduit par Oum Aïcha

Le Qur'an utilise le mot Kufr pour dénoter les gens qui cachent les réalités. Le Qur'an utilise ce mot pour identifier ceux qui ont nié les faveurs d'Allah en refusant Sa Domination et Son Autorité. Le Kufr est un antonyme pour l'Iman ou pour la mécréance en Allah et un Kafir est un mécréant. Ce type de Kufr est appelé AL-KUFRUL AKBAR ou le Kufr majeure (ou encore le grand Kufr). Il y a plusieurs types de Kufr Akbar:

1. Kufrul-'Inaad:

La mécréance de l'obstination. Cela s'applique à quelqu'un qui connaît la vérité et qui admet connaître la vérité et admet la connaître avec sa langue, mais qui refuse de l'accepter et s'abstient de faire une déclaration. Allah (ta'ala) dit: "Jetez en Enfer tout mécréant endurci et rebelle." [Surah Qaaf (50), Ayah 24]

2. Kufrul-Inkaar:

La mécréance du démenti (le fait de nier). Cela s'applique à quelqu'un qui nie avec à la fois son cœur et sa langue.

Allah (ta'ala) dit: "Ils reconnaissent le bienfait de Dieu; puis, ils le nient. Et la plupart d'entre eux sont des ingrats." [Surah Nahl(16), Ayah 83]

3. Kufrul-Kibr:

La mécréance de l'arrogance et de l'orgueil. La mécréance du diable (Iblis) est un exemple de ce type de kufr.

4. Kufrul-Juhood:

La mécréance du rejet (refus). Cela s'applique à quelqu'un qui reconnaît la vérité dans son cœur, mais la rejette avec sa langue. Ce type de kufr peut s'appliquer à ceux qui se disent d'eux-mêmes qui sont musulmans mais qui rejettent ce qui est nécessaire ainsi que les normes acceptées de l'Islam tels que as Salaat et la Zakat.

Allah (ta'ala) dit: "Ils les nièrent injustement et orgueilleusement, tandis qu'en eux-mêmes ils y croyaient avec certitude. Regarde donc ce qu'il est advenu des corrupteurs." [Surah Naml(27), Ayah 14]

5. Kufrul-Nifaaq:

La mécréance de l'hypocrisie. Cela s'applique à quelqu'un qui prétend être un croyant mais qui dissimule sa mécréance. Une telle personne est appelée MUNAFIQ ou hypocrite.

Allah (ta'ala) dit: "Les hypocrites seront, certes, au plus bas fond du Feu, et tu ne leur trouveras jamais de secoureur," [Surah An Nisaa (4), Ayah 145]

6. Kufrul-Istihhaal:

La mécréance du fait d'essayer de rendre le HARAM HALAL. Cela s'applique à quelqu'un qui accepte comme étant légal (Halal) ce qu'Allah a rendu illégal (haram) comme l'alcool ou l'adultère. Seul Allah (subhanahu wa ta'ala) a la prérogative de rendre les choses Halal et Haram et ceux qui cherchent à interférer avec Son droit Lui sont comme des rivaux et ainsi sortent de la foi.

7. Kufrul-Kurh:

La mécréance du fait de détester un ordre d'Allah (ta'ala). Allah (ta'ala) dit: " Et quand à ceux qui ont mécré, il y aura un malheur pour eux, et Il rendra leurs oeuvres vaines. C'est parce qu'ils ont de la répulsion pour ce que Dieu a fait descendre. Il a rendu donc vaines leurs oeuvres." [Surah Muhammed (47), Ayah 8-9]

8. Kufrul-Istihzaha:

La mécréance due à la moquerie et à la dérision.

Allah (ta'ala) dit: "Et si tu les interrogeais, ils diraient très certainement : "Vraiment, nous ne faisons que bavarder et jouer." Dis : "Est-ce de Dieu, de Ses versets (le Coran) et de Son messager que vous vous moquiez?" Ne vous excusez pas : vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru. Si Nous pardonnons à une partie des vôtres, Nous en châtierons une autre pour avoir été des criminels." [Surah Taubah (9), ayah 65-66]

9. Kufrul-I'raadh:

La mécréance due au fait d'éviter. Cela s'applique à ceux qui se détournent et évitent la vérité.

Allah (ta'ala) dit: "Quel pire injuste que celui à qui on a rappelé les versets de son Seigneur et qui en détourna le dos en oubliant ce que ses deux mains ont commis?" [Surah Kahf(18), Ayah 57]

10. Kufrul-Istibdaal:

La mécréance due au fait d'essayer de remplacer les Lois d'Allah. Cela peut prendre la forme de: 1-Le rejet de la Loi d'Allah (Shariah) sans la nier 2-Nier la Loi d'Allah et la rejeter, ou 3-Remplacer la Loi d'Allah par des lois forgées.

Allah (ta'ala) dit: "Ont-ils des associés avec Allah qui ont instauré pour eux une religion qu'Allah n'a pas permis." [Surah Shuraa(42), Ayah 8]

Allah (ta'ala) dit: "Et ne dites pas, conformément aux mensonges proférés par vos langues : "Ceci est licite, et cela est illicite", pour forger le mensonge contre Dieu.

Certes, ceux qui forgent le mensonge contre Dieu ne réussiront pas." [Surah Nahl (16), Ayah 116]

Source : <http://salafiyah-jadeedah.tripod.com>